
Ordre du jour provisoire

Cote du document: EB 2025/144/R.1/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 22 avril 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à adopter l'ordre du jour provisoire de sa cent quarante-quatrième session, tel qu'il figure dans le présent document.

Questions techniques:

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA
Bureau de la Secrétaire
courriel: c.tenhave@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe du Service de la gouvernance et des
relations avec les États membres
Bureau de la Secrétaire
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette [page](#). En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à gms@ifad.org.

Ordre du jour provisoire de la cent quarante-quatrième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. La cent quarante-quatrième session du Conseil d'administration se tiendra les mercredi 14 et jeudi 15 mai au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans la salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu de 10 heures à 17 h 30 chaque jour, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30. Chaque délégation disposera d'un siège à la table de conférence et d'un autre, placé derrière celui-ci, où prendront respectivement place la représentante ou le représentant au Conseil d'administration et sa conseillère ou son conseiller. Les représentantes et représentants ne siégeant pas en plénière pourront suivre les débats depuis la salle Ovale. Ils pourront aussi suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom.

2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés comme suit:

- I. Points pour examen en séance
- II. Points mis en ligne pour information

3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation.

Points pour examen en séance (section I)

4. Les points dont l'examen est prévu en séance sont énumérés à la section I, y compris les points soumis à la procédure d'approbation en bloc. Au début de la session et après l'adoption de l'ordre du jour, la présidente ou le président du Conseil d'administration demandera l'approbation ou la confirmation en bloc de ces points. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en séance si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (gms@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Points mis en ligne pour information (section II)

5. Les documents soumis pour information sont uniquement examinés en séance si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (gms@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session

6. L'ordre du jour ne suit pas nécessairement l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.

7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en séance.

Ordre du jour provisoire

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2025/144/R.1/Rev.1) [A]
3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]

a) Questions opérationnelles

- i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration
 - a. Asie et Pacifique
 - i) **Bangladesh** – Projet d'amélioration de la résilience climatique et des moyens d'existence (CRALEP) (EB 2025/144/R.2)
 - ii) **Éthiopie** – Projet de renforcement de la résilience des moyens d'existence dans les basses terres – Phase II (LLRP II) (EB 2025/144/R.4)
 - b. Afrique orientale et australe
 - i) **Angola** – Programme adaptatif par phases – Programme de développement durable au profit de l'agriculture familiale de subsistance (PRODESA) (EB 2025/144/R.3)
 - ii) **Éthiopie** – Projet de renforcement de la résilience des moyens d'existence dans les basses terres – Phase II (LLRP II) (EB 2025/144/R.4)
 - c. Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) **Cameroun** – Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes – Phase II (PEA-Jeunes II) (EB 2025/144/R.5 + Add.1 + Sup.1)
- ii. Propositions de don au secteur privé présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a. Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds – projet « Kyrgyz REMIT: accès numérique aux envois de fonds dans les zones rurales » (EB 2025/144/R.6)
 - b. Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds – projet « Tajik REMIT: amélioration de l'accès à l'envoi de fonds et de leur utilisation dans les zones rurales » (EB 2025/144/R.7)

b) Questions financières

- i. États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2024 (EB 2025/144/R.8)

c) Gouvernance

- i. Visite de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2025 (EB 2025/144/R.9)

d) Questions diverses

- i. Accord-cadre de cofinancement entre la Banque de développement de l'Afrique de l'Est et le FIDA (EB 2025/144/R.10)

4. **Débat stratégique avec le Président du FIDA – Les partenariats avec les banques publiques de développement et les institutions financières locales, facteur d'optimisation de l'impact des opérations du FIDA** (EB 2025/144/R.11) [E]

5. Questions institutionnelles

- a) Cadre stratégique du FIDA 2025-2031 (EB 2025/144/R.12) **[A]**
- b) Stratégie 2025-2031 pour le climat, l'environnement et la biodiversité(EB 2025/144/R.13) **[A]**
- c) Déclaration de l'Association du personnel du FIDA **[I]**

6. Gouvernance [A]

- a) Procédure de sélection de la présidence externe de la Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2025/144/R.14)

7. Questions financières [E]

- a) Rapport sur l'état des contributions à la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13) (EB 2025/144/R.15)

8. Questions opérationnelles

- a) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) **[E]**
 - i. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - a. Türkiye (EB 2025/OR/2 + Add.1)
- b) Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
 - i. Amérique latine et Caraïbes
 - a. Costa Rica - Programme en faveur d'une agriculture durable et compétitive au Costa Rica (CSMART) (EB 2025/144/R.29)

9. Évaluation [E]

- a) Évaluation de la stratégie et du programme de pays
 - i. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - a. Türkiye (EB 2025/OR/3)

10. Questions diverses

II. Points présentés pour information

11. Rapports des organes subsidiaires

- a) Procès-verbal de la cent vingt-huitième session du Comité de l'évaluation (EB 2025/144/R.16)
- b) Procès-verbal de la cent soixante-seizième réunion du Comité d'audit (EB 2025/144/R.17)

- 12.** Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration (EB 2025/144/R.18)
- 13.** Rapport sur la visite de pays 2024 du Conseil d'administration du FIDA en République tunisienne (EB 2025/144/R.19)
- 14.** Feuille de route pour l'alignement sur l'Accord de Paris (EB 2025/144/R.20)
- 15.** Rapport annuel 2024 sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance (EB 2025/144/R.21)
- 16.** Rapport annuel sur les activités du Bureau de la déontologie du FIDA en 2024 (EB 2025/144/R.22)
- 17.** Rapport d'information du FIDA relatif à la durabilité, à jour au 31 décembre 2024 (EB 2025/144/R.23/Rev.1)
- 18.** Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2024 (EB 2025/144/R.24 + Corr.1)
- 19.** Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2024 (EB 2025/144/R.25)
- 20.** Rapport sur l'état des contributions à la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2025/144/R.26)
- 21.** Mémoire d'accord entre la Development Bank of Southern Africa et le FIDA (EB 2025/144/R.27)
- 22.** Avant-projet d'ordres du jour provisoires de la cent quarante-cinquième et la cent quarante-sixième session du Conseil d'administration (EB 2025/144/R.28)

III. Notes d'information

D'autres documents soumis pour information ont été mis en ligne sur la [plateforme interactive réservée aux États membres](#).

Ordre du jour provisoire annoté

Annotations

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

L'ordre du jour figure dans le présent document.

3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]

À sa cent trente-huitième session, le Conseil d'administration a approuvé l'expérimentation d'une procédure permettant de lui présenter certains documents en bloc. À sa cent quarante-deuxième session, il a approuvé l'utilisation de façon permanente de la procédure d'approbation en bloc lors de ses sessions. Les documents ci-après sont soumis à son attention au titre de ladite procédure.

a) Questions opérationnelles

i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

a. Asie et Pacifique

i) **Bangladesh** – Projet d'amélioration de la résilience climatique et des moyens d'existence (CRALEP)

Institution initiatrice: FIDA

Durée du projet: 6 ans

Coût total du projet: 103,3 millions d'USD

Montant du prêt du FIDA (Système d'allocation fondé sur la performance): 70 millions d'USD

Cofinanceurs:

État: 31,8 millions d'USD

Déficit de financement: 1,5 million d'USD

L'octroi d'un prêt assorti de conditions mixtes est recommandé.

b. Afrique orientale et australe

i) **Angola** – Programme adaptatif par phases – Programme de développement durable au profit de l'agriculture familiale de subsistance (PRODESA)

Institution initiatrice: Ministère de l'agriculture et des forêts

Durée du programme: 11 ans (phase 1: 5 ans)

Plafond de financement du FIDA pour les phases ultérieures: 59,00 millions d'USD

Coût total du programme – phase 1: 73,0 millions d'USD

Montant du prêt du FIDA – phase 1: 38,54 millions d'USD

Cofinanceurs – phase 1:

État: 7,6 millions d'USD

Bénéficiaires: 1,6 million d'USD

Déficit de financement: 25,26 millions d'USD

L'octroi d'un prêt à des conditions ordinaires est recommandé.

ii) **Éthiopie** – Projet de renforcement de la résilience des moyens d'existence dans les basses terres – Phase II (LLRP II)

Institution initiatrice: Groupe de la Banque mondiale

Durée du projet: 5 ans

Coût total du projet: 424 millions d'USD

Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette: 69,24 millions d'USD

Cofinanceurs:

Association internationale de développement: 340 millions d'USD

Secteur privé: 4 millions d'USD

Déficit de financement: 10,76 millions d'USD

Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque élevé de surendettement.

c. Afrique de l'Ouest et du Centre

i) **Cameroun** – Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes – Phase II (PEA-Jeunes II)

Institution initiatrice: FIDA

Durée du programme: 8 ans

Coût total du programme: 132,6 millions d'USD

Montant du prêt du FIDA: 23,28 millions d'USD

Cofinanceurs:

Institutions financières rurales: 38,4 millions d'USD

État: 16,85 millions d'USD

Bénéficiaires: 10,5 millions d'USD

Déficit de financement: 43,5 millions d'USD

L'octroi d'un prêt assorti de conditions mixtes est recommandé.

ii. Propositions de don au secteur privé présentées au Conseil d'administration pour examen

a. **Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds – projet « Kyrgyz REMIT: accès numérique aux envois de fonds dans les zones rurales »**

On trouvera dans le document une proposition de don à la Kompanion Bank, partiellement financé par l'Union européenne, l'objectif étant d'améliorer la résilience financière et l'autonomie économique des familles rurales au Kirghizistan par des envois de fonds numériques et des services d'inclusion financière de pointe.

b. **Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds – projet « Tajik REMIT: amélioration de l'accès à l'envoi de fonds et de leur utilisation dans les zones rurales »**

On trouvera dans le document une proposition de don à Finca Tajikistan, partiellement financé par l'Union européenne, l'objectif étant d'améliorer la résilience financière et l'autonomie économique des familles rurales au Tadjikistan par des envois de fonds numériques et des services d'inclusion financière de pointe.

b) Questions financières**i. États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2024**

L'article XII du Règlement financier du FIDA prévoit que les états financiers audités du Fonds sont soumis au Conseil d'administration pour approbation à sa première session de l'année. En conséquence, les états financiers du FIDA pour 2024, le rapport du commissaire aux comptes et l'attestation indépendante du commissaire aux comptes sur le contrôle interne de l'information financière, accompagnés d'une déclaration de la direction, seront présentés au Conseil d'administration pour examen et approbation, puis seront soumis à la quarante-neuvième session du Conseil des gouverneurs pour information. En application de la section 11 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, les états financiers seront inclus dans le Rapport annuel 2024 du FIDA. Une note d'information sera également incluse pour présenter un examen de haut niveau des états financiers 2024 du FIDA et mettra en relief plusieurs points importants sélectionnés par la direction du Fonds.

c) Gouvernance**i. Visite de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2025**

On trouvera dans le document une proposition de changement de destination pour la visite de pays du Conseil en 2025.

d) Questions diverses**i. Accord-cadre de cofinancement entre la Banque de développement de l'Afrique de l'Est et le FIDA**

On trouvera dans le document une demande d'autorisation, au bénéfice du Président, aux fins de la négociation et la conclusion d'un accord-cadre de cofinancement entre le FIDA et la Banque de développement de l'Afrique de l'Est.

4. Débat stratégique avec le Président du FIDA – Les partenariats avec les banques publiques de développement et les institutions financières locales, facteur d'optimisation de l'impact des opérations du FIDA [E]

Le débat porte sur l'utilité des banques publiques de développement s'agissant de l'impact hors siège des opérations du FIDA sur le développement – soit directement, soit par l'intermédiaire des institutions financières locales. Il s'intercale entre le cinquième Sommet Finance en commun – qui a eu lieu au Cap en février – et la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, prévue en juillet à Séville (Espagne), où le rôle de ces banques sera mis à l'honneur. Le document s'intéresse à l'expérience acquise par le FIDA avec ces banques dans le cadre de son portefeuille, et contient une réflexion sur les enseignements des autres banques multilatérales de développement. Les États membres sont invités à formuler leurs observations sur les perspectives de partenariats du FIDA avec les banques publiques de développement, sur la base des enseignements retirés jusqu'ici.

5. Questions institutionnelles**a) Cadre stratégique du FIDA 2025-2031 [A]**

Le Cadre stratégique du FIDA 2025-2031 renforce l'engagement à investir dans les systèmes agroalimentaires offrant une trajectoire de transformation rurale inclusive et durable. L'approche du Fonds, fondée sur les résultats, privilégie l'efficacité du développement, l'objectif étant de faire en sorte que

les investissements favorisent la prospérité, la sécurité alimentaire et la résilience des populations rurales vulnérables.

b) **Stratégie 2025-2031 pour le climat, l'environnement et la biodiversité [A]**

La Stratégie 2025-2031 pour le climat, l'environnement et la biodiversité présente une approche intégrée de la transformation des systèmes agricoles à toutes les étapes des processus de production et de mise en marché. Elle énonce dix priorités concrètes s'agissant de faire progresser les pratiques agricoles résilientes et durables, de renforcer les liens avec les marchés, de mobiliser des financements novateurs, d'encourager les partenariats public-privé, et d'améliorer les cadres réglementaires. La résilience climatique, la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité y étant envisagées comme des facteurs essentiels de croissance économique, de création d'emplois et de prospérité rurale à long terme, la stratégie renforce la place prépondérante du FIDA dans le développement rural durable et renforce sa détermination à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire globale.

c) **Déclaration de l'Association du personnel du FIDA [I]**

Comme convenu à la cent trente-quatrième session du Conseil d'administration, le Comité exécutif de l'Association du personnel du FIDA présentera au Conseil d'administration une déclaration sur les questions intéressant le personnel.

6. Gouvernance [A]

a) **Procédure de sélection de la présidence externe de la Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA**

Conformément à la pratique commencée pour la Consultation sur la Neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) et poursuivie pour les Consultations sur FIDA10, FIDA11, FIDA12 et FIDA13, la direction propose de mettre en place une procédure de sélection de la présidence externe de la Consultation sur FIDA14.

7. Questions financières [E]

a) **Rapport sur l'état des contributions à la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13)**

Un point sur les annonces de contribution, les paiements et les instruments de contribution reçus des États membres au titre de FIDA13 durant et après la session du Conseil des gouverneurs tenue en février 2025 ainsi que des informations concernant la prise d'effet de la reconstitution des ressources seront présentés aux membres.

8. Questions opérationnelles

a) **Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) [E]**

i. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

a. Türkiye

Comme l'ont demandé plusieurs membres du Conseil d'administration à la cent quarante-deuxième session, les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) qui concernent des pays ayant dépassé le seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement pendant trois années consécutives, ce qui est le cas de la Türkiye, seront examinés en séance officielle par le Conseil d'administration. Conformément à la proposition soumise par

Le Conseil d'administration à sa cent huitième session, les COSOP pour lesquels une évaluation de la stratégie et du programme de pays est également présentée seront accompagnés d'un additif contenant une brève note du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.

b) **Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]**

i. Amérique latine et Caraïbes

- a. Costa Rica - Programme en faveur d'une agriculture durable et compétitive au Costa Rica (CSMART) (EB 2025/144/R.29)

La proposition, soumise à l'approbation du Conseil selon la procédure de défaut d'opposition, sera examinée à la cent-quarante quatrième session de cet organe sur demande de l'un de ses membres.

9. Évaluation [E]

a) **Évaluation de la stratégie et du programme de pays**

i. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

- a. Türkiye

Le Conseil d'administration sera appelé à examiner l'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République de Türkiye.

10. Questions diverses